

Affaire n°09-130918: Budget Annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) / Approbation du Budget Supplémentaire 2018

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 07 juin 2018 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 18

Absent (s):08

Procuration (s): 03

Total des votes: 21

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU TREIZE SEPTEMBRE

DEUX MILLE DIX-HUIT

L'an deux mille dix-huit le TREIZE SEPTEMBRE à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS: Marc Luc BOYER Maire - Laurence FELICIDALI 2" adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3" adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4" adjointe - Micheline ALAVIN 5" adjointe - Yves PLANTE 64 adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7" adjointe - Jean Benoit ROBERT 8" adjoint -Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal -HOARFAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Aliette ROLLAND conseillère municipale - Johnny PAYET conseiller municipal.

ABSENT(S): Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseiller municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

PROCURATION(S): Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1" adjoint à Gervile LAN YAN SHUN 3" adjoint - Ghislaine DORO conseillère municipale à Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4" adjointe - Érie BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Date de télétransmission : 18/09/2018 Date de réception préfecture : 18/09/2018

Affaire n° 09-130918:

Budget Armexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) / Approbation du Budget Supplémentaire 2018

Le Budget Supplémentaire de l'exercice 2018 du Budget Annexe du SPANC s'équilibre, en dépenses et en recettes à 98-215,88 euros.

Il comprend les inscriptions liées au report des résultats des sections d'exploitation et d'investissement de l'exercice 2017 voté par le Conseil Municipal. À ces inscriptions s'ajoutent également des mouvements nouveaux.

Ainsi, le B.S. 2018 se présente synthétiquement de la façon suivante :

En section d'exploitation:

Les inscriptions prévues en exploitation au titre du BS s'équilibrent à 48-859,88 C.

En dépenses, les mouvements nouveaux réels comprennent essentiellement des ajustements de dépenses sur les chapitres 011, 012, 65 et 67 pour un montant global de 40 500 €. D'autre part au chapitre 023, est rajoutée l'inscription d'un montant de 8-359,88 € pour le virement à la section d'investissement.

En recettes, les mouvements nouveaux correspondent au report du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 pour un montant de 48-859,88 euros.

En section d'investissement :

Les inscriptions prévues en investissement au titre du BS s'équilibrent à 44-355,50 euros.

<u>En dépenses</u>, les nouvelles inscriptions budgétaires comprennent des dépenses aux chapitres 20 et 21 pour un montant de 41 355,50 euros.

<u>En recettes</u>, les mouvements nouveaux s'élèvent à 44-355,50 euros et intègrent le virement de la section d'exploitation au chapitre 021 pour un montant de 8-359,88 et le report du résultat excédentaire d'investissement 2017 pour un montant de 35-995,62 €.

Les inscriptions relatives au Budget Supplémentaire 2018 toutes sections confondues s'équilibrent à 93-215,38 euros portant le total des ouvertures de crédits budgétaires pour l'année 2018 à 350-602,38 C.

Le tableau de synthèse joint en annexe détaille, par chapitres budgétaires, l'ensemble des inscriptions proposées.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal <u>à LA MAJORITÉ DES MEMBRES</u> PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Date de télétransmission : 18/09/2018 Date de réception préfecture : 18/09/2018

- VOTE le projet de budget supplémentaire 2018 présenté ci-dessus au niveau du chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres.
- AUTORISE le maire ou en son absence, l'élu délégué à signer tous les documents y afférents

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents. Pour copie conforme

LE MAIRE

Marc Luc BOYER

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018

Budget Annexe du SPANC

Commune de la Plaine des Palmistes

п	2	٠
1	٦	۵
١	г	
١	•	2
ł	E	
1	7	5
ı		
ı	2	Ė
ı	3	2
ı	•	-
1	ı	

289 484,88	48 859,88	240 625,00		TOTAL	289 484,88		48 859,88	240 625,00		TOTAL
					21 121,88		8 359.88	12 762,00	Virement à la section d'investissement	023
					4 000,00			4 000,00	Operations d'ordre entre sections	042
					5 500,00		5 000,00	500,00	Charges exceptionnelles	67
			Operations d'ordre entre sections	Q42					Frais financiers	8
112 125,00		112 125,00	Subventions d'exploitation	74	6 000,00		5 000,00	1 000,00	Autres charges de gestion	65
48 859,88	48 859,88		Resultat d'exploitation reporté	002	36 500,00		5 500.00	31 000,00	Dépenses de personnel	012
128 500,00		128 500,00	Produits services et domaine	70	216 363,00		25 000,00	191 363,00	Charges à caractère général	011
roalisor Delotal	nouvelles	8	Libellé	Chapitre	Total	Rostos à réalisor	Propositions nouvelles	₽	Libellé	Chapitre

350 602,38		93 215,38	257 387,00 93 215,38		350 602,38 TOTAL GENERAL	350 602,38 T		257 387.00 93 215.38	257 387.00		TAL GENERAL
61 117,50		44 355,50	16 762,00		TOTAL	61 117,50		16 762,00 44 355,50	16 762,00		TOTAL
										Resultat d'investissement reporte	001
										Operations d'ordre entre sections	040
35 995,62		35 995,62		Résultat d'investissement reporté	001					Travaux en cours	23
21 121,88		8 359,88	12 762,00	Virement de la section d'exploitation	021	46 117,50		29 355.50	16 752,00	Immobilisations corporelles	21
4 000,00			4 000,00	Operations d'ordre entre sections	040	15 000.00		15 000,00		immobilisations incorporelles	20
				Autres immobilisations financières	27						
				Emprunts et dettes assimilees	5					Emprunts et dettes assimilees	16
				Subventions d'investissement	13					Subvention d'investissement	13
				Dotations, fonds divers et réserves	10						
Total	réaliser	nouvelles réaliser	8	Libellé	Chapitre	Total	Restes à réaliser	Propositions Restes à nouvelles réaliser	8	Libellé	Chapitre
										INCOLOCKIENT	

cusé de réception en préfecture 4-219740065-20180913-DCM09-130918-

te de télétransmission : 18/09/2018 te de réception préfecture : 18/09/2018

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES		
ANNE DES A	Nombre de membres en exercice29	
(S) # (S)	Nombre de membres présents	
	Nombre de suffrages exprimés 2.]	
	VOTES : Pour2.1	
	Contre	
A COUNTY OF THIS	Abstentions	
	Date de convocation :06/09/2018	
A.P. laire des Présenté par le	, p	
A. M. laine des Palmistes le 13	Septembre 2018	
1 Λ Le . Λ. Τ. Δ. Δ. Εξ	/	
	maire.	
A. Platra des Calmistes 18 13 5e	rtembre 2018	
$\sim \sim 1/$	Les membres du Conseil Municipal	
and the same of th	- /	
110 miles	1-1	
. (
Carlo	3/	
A go Comment of the c	200	
Y The state of the	Distersion Di Danu	
N I		
•	-5 wal ath	
	O	
√	A STATE OF THE STA	
1		
1.10 hegen	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	
VIII LEZOMONIA	Land	
To a series of the series of t	1 (4)	
The Co	AL	
GALL 3	~ 0 0	
Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfectu	re, le et de la publication le	
• And a contract of the contra	A le	

⁽¹⁾ Compléter par le "président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...
(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général ...

